

MAIRIE DES MOUSSIÈRES
COMPTE RENDU DE LA
REUNION DE CONSEIL DU 17 FÉVRIER 2015

*** APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 22 DECEMBRE 2014**

*** OUVERTURE ET UTILISATION DE LA LIGNE DE TRESORERIE**

- En décembre 2014, nous avons été avertis par la perception de Saint Claude d'un manque de trésorerie pour terminer l'année 2014 et commencer l'année 2015.
- Ceci est dû au fait que le budget 2014 avait été équilibré avec un prêt de 39 000 euros. Les travaux ont été effectués et payés mais le prêt n'a pas été réalisé.

Étant autorisé par délégation, le Maire explique qu'il a ouvert une ligne de trésorerie de 50 000€ afin de pouvoir faire face aux dépenses de la fin d'année 2014 et début 2015. 15000€ ont déjà été débloqués.

Bien qu'une délégation ait été accordée, le Maire se doit de rendre compte au conseil de toutes les démarches qu'il engage pour l'ouverture et les demandes de versement d'une ligne de trésorerie

***ZONAGE D'ASSAINISSEMENT**

Depuis 1999 une étude de zonage est menée par les communautés de communes successives afin de définir le zonage d'assainissement collectif de la commune.

Après l'enquête publique de 2006, un premier plan de zonage a été accepté par le conseil municipal en avril 2011

Ce plan ne reprenait pas tout le secteur de la fromagerie, combe au prost et village de vacances.

En 2012, une nouvelle mise à jour du zonage s'imposait et le plan a été à nouveau modifié, sans toutefois pouvoir être définitif compte tenu de l'étude du PLU.

Le PLU arrivant en phase terminale, et après avoir apporté quelques petites modifications, le conseil décide d'approuver le plan de zonage d'assainissement.

*** DEMANDE D' EXONERATION DE MME BUISSET.**

Mme Buisset a fait un courrier à la Lyonnaise des eaux, qui nous a été transmis pour nous demander l'annulation de la prime d'assainissement sur ses logements inoccupés. Il s'agit de 3 logements.

A l'unanimité le conseil ne souhaite pas donner un avis favorable à cette demande.

(remarque: d' autres propriétaires sont dans le même cas , idem pour les maisons non habitées)

***SIDECE**

Une demande est faite par le SIDECE afin de mutualiser la maintenance et la préservation du patrimoine routier.

Le conseil ne souhaite pas adhérer à cette mutualisation afin de conserver sa maîtrise sur les travaux routiers.

***FETE DU BLEU**

Mrs BONNET et MONNET souhaitent organiser la Fête du Bleu aux Moussières. Une demande est faite pour une participation à l'apéritif.

Stéphane Gros informe qu'une demande a été faite également à Bellecombe et Les Molunes. La commune de Bellecombe a décidé de participer sous forme de subvention de 100€.

le conseil décide de participer au financement de l'apéritif.

*** CARTES JEUNES**

Lors d'une réunion de conseil, il a été envisagé d'offrir les cartes jeunes.

3 possibilités nous sont proposées : achat et revente de la carte à 7€ - achat de la carte à 6€ et offerte - achat de la carte à 6€ et revente min. 5€

Le conseil décide d'acheter les cartes jeunes à 6€ et de les offrir sous conditions : être âgé de 6 ans et jusqu'à fin de scolarité (fournir un certificat)

il est demandé de s'inscrire en Mairie avant le 30 mai 2015.

STATION D' EPURATION

Le Maire fait lecture d'un courrier du 22/01 par la police de l'Eau d'un rapport de manquement administratif dressé par la Direction Départementale du Jura.

Ils ont bien pris note des démarches engagée par la commune en 2014 (télésurveillance sur les postes de relevage, installation d'une unité chlorure ferrique afin de supprimer les émanations de gaz nocifs...), mais ils nous informent que la commune a un mois pour rendre réponse sur les obligations en reste à réaliser, sinon il y aura mise en demeure d'effectuer ces travaux dans un délai imparti.

Un courrier a été adressé à la Fromagerie concernant la mise en place d'une cuve de rétention d'eau et d'un pré traitement déjà demandé en 2012.

Un devis de la Lyonnaise des Eaux pour la mise en place d'un débitmètre sur le refoulement du Poste de Relevage de la station : montant HT 4 785.60 €

Ce devis a été transmis à la COOP et à la Ligue pour le Village de vacances

La police de l'eau doit effectuer une visite dans les semaines qui suivent

Le conseil accepte à l'unanimité le devis de la Lyonnaise des Eaux

***PROTECTION INCENDIE**

A la demande du SDIS et suite à la visite de sécurité du Crêt Joli, une protection incendie doit être envisagée. La solution d'une réserve artificielle Incendie est retenue pour un coût d'environ de 7 000€ HT.en attente de Devis.

Une demande à été faite auprès de Mr PERRIER Claude pour cette installation sur sa propriété avec signature d'une convention.

L'aide du Conseil Général est sollicitée.

Le Maire informe qu'il a demandé à la Lyonnaises des Eaux la mise en service des poteaux d'incendie dernièrement installés.

***REMERCIEMENTS AUX DONATEURS POUR TRAVAUX CLOCHER**

Il convient de déterminer une date (en Juin) afin de remercier les 110 donateurs pour la réfection du clocher .

Un concert à l'église suivi d'un apéritif est proposé par Véronique Beaud.

Le conseil est favorable à cet événement

Une demande sera faite à Bellecombe pour sa participation

QUESTIONS DIVERSES

AGENCE POSTALE

Par délibération du conseil le 27/01/2012, une convention avec la nouvelle communauté de commune haut Jura St Claude pour mise à disposition des locaux avait été proposée.

Depuis cette date le dossier est resté en attente.

Aujourd'hui c'est l'office du tourisme qui a pris la compétence pour la gestion des agences postale avec la poste.

Véronique Beaud est mandatée par le conseil afin de se renseigner sur la dite convention

ETS MILLET : Indemnité d' éviction

Un courrier a été adressé à Dominique Millet qui lui précise que la commune n'a pas la compétence économique et que son courrier a été transmis au Conseil Général et la COM COM.
De même qu'il a été transmis un courrier à Raphaël Perrin, de la COM COM et Jean Daniël Maire du Conseil Général.

PROJET COMMUNAL 2015

Une demande de renseignement de prêt pour un montant de 400 000€ a été faite auprès de Banques. 3 ont donné leur proposition(Caisse d'Epargne- Crédit Mutuel- Crédit Agricole)
Une étude financière de la commune est en cours.
Ceci afin de prévoir le financement des projets communaux à savoir : accessibilité mairie, projet touristique vers les téléskis

CINEMA PLEIN AIR

La commune s'est portée volontaire cet été pour recevoir un cinéma plein air organisé par le Parc Naturel Haut Jura.

DERBY DES STATIONS

Une demande est faite pour fédérer un derby Inter stations entre professionnels du Ski Alpin.
La commune ne souhaite pas faire suite à cette demande.

SIVOS

Jean Louis Perrard nous informe d'une forte augmentation du budget pour 2015.
Coût total : 74 000€ en 2015 pour 60 387 € en 2014.
Des travaux sont prévus pour l'année : rangement, amélioration des sanitaires, aménagement divers, casiers extérieurs.
Une subvention à la CAF sera demandée, elle devrait être de 50%, grâce à l'ouverture du centre de loisirs.
Le budget fonctionnement est en hausse, mais on espère augmenter la fréquentation du centre de loisirs, il sera ouvert à tous pour les vacances de février, un planning des ateliers est à disposition et a été transmis aux hébergeurs.
L'augmentation d'investissement pour 2015 (environ 14 000 €) ne s'appliquera que pour cette année.
Des prêts en investissement vont s'arrêter en 2016 et 2017 pour un montant de 24 000€ .

DENEIGEMENT

Beaucoup d'interrogations sur l'équipement du déneigeur, il n'est pas toujours approprié aux besoins de la commune. La commune avait souhaité faire le point avec l'Ets AGRI TP pour cette année, mais un changement de matériel ne s'est pas avéré positif. Il convient d'en tenir les conséquences.

Le Maire informe le conseil qu'il souhaite casser le contrat.

INFO

ENDURO SHOW - course à vélo sur 3 jours le 13 et 14 Juin 2015

DEFIBRILLATEUR

Une offre pour l'achat d'un défibrillateur nous a été proposée (cout: 2400€) . La question se pose quand à son lieu d'installation (sous abri), les dolines seraient susceptible de l'accueillir mais dans ces conditions, à voir qui prend en charge son achat ? (commune ou com com)

VENTE DE BRIOCHES pour les handicapés : l'APEI a envoyé le rapport des ventes canton des Bouchoux: 1 975€
résultat total: 52 150 € dont 40 063 € d'excédent

TELESKI : les recettes jusqu'au 13 février sont de : 20 062.10 €

PROPOSITION

Il est proposé d'offrir un repas aux seniors de notre commune (à partir de 70 ans) en fin d'année.